



Construction

Index pour la révision et l'actualisation des prix

Les index nationaux BT (bâtiment) sont utilisés pour les actualisations et les révisions de prix des marchés de construction en France métropolitaine. Ils mesurent l'évolution du coût des facteurs de production dans le bâtiment. Ils sont calculés depuis février 2014 par L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Tableau des index BT et indice trimestriel des salaires dans la construction (*)

	Définition	JAN 15	FEV15	MARS 15	AVR 15	MAI 15	JUIN 15	JUIL 15	AOÛT 15	SEPT 15	OCT 15	NOV 15	DEC 15
Code													
	Date de mise à jour	16/04/15	17/05/15	12/06/15	16/07/15	16/08/15	16/09/15	15/10/15	20/11/15	22/12/15	16/01/16	12/02/16	21/03/16
BT16b	Charpentes bois	105,3	105,1	105,1	105,4	105,2	105,3	105,1	104,8	104,7	104,6	104,7	104,8
BT18a	Menuiserie intérieure	105,5	105,8	105,9	106	106,1	106	106,1	106	106	106	106,1	106,3
BT19b	Menuiserie extérieure	105,9	105,7	105,8	105,8	105,8	105,9	106	105,9	105,9	106	106,1	106,4
BT50	Rénovation - Entretien tous corps d'état	105,7	105,9	105,9	106	106,1	106,2	106,3	106,2	105,9	105,8	105,7	105,8
BT54	Ossature Bois	104,7	104,5	104,5	104,8	104,7	104,6	104,5	104,2	104,1	104	104,1	104,2
BT01	Tous corps d'état	104,1	104,5	104,5	104,5	104,7	104,6	104,6	104,5	104	103,8	103,7	103,6
Indice trimestriel des salaires mensuels - secteur de la construction		112,3			112,6			112,8			113		

(*) Indices hors TVA, lire par ailleurs : "Bâtiment / Les index BT changent de base", dans Le Bois International n°6 du 14 février 2015.

Structure et calcul des index BT

Les index nationaux BT sont utilisés pour les révisions de prix des marchés de construction en France métropolitaine et sont calculés à partir de formules préétablies, dont la définition, la codification et la structure ont été arrêtées par l'administration. Les index sont divisés en six postes (matériel, travail, énergie, matériaux, services (frais divers), transports). Le poids de chaque poste est adapté à chaque type d'index. Chaque poste est constitué d'indices élémentaires, dorénavant tous issus de la statistique publique. La liste est classée par activité. La structure originelle des index BT a été publiée au Journal officiel du 26 mai 1974 (circulaire A.J.C. n° 230/77). La maîtrise d'ouvrage a été transférée à l'Insee en février 2014. Depuis sa base 100 de janvier 2010, chaque

index est établi à partir de ses composantes propres en conservant pour chacune d'elle son importance suivant le système dit "en chaîne". Ce système consiste à déterminer la valeur d'un index du mois "m" à partir de la valeur de l'index du mois "m-1" revalorisée au moyen d'un coefficient obtenu en affectant aux ratios d'origine les variations correspondantes constatées entre les mois "m" et "m-1". Les index BT sont diffusés chaque mois, à m+90, sur le site de l'Insee (Banque de données macro-économiques). Ils sont aussi publiés au Journal Officiel. Le BT 01 couvre l'ensemble des activités du bâtiment tous corps d'état confondus. Il conditionne la plupart des indexations prévues par les contrats de construction, de vente en l'état futur d'achèvement, de promotion ou d'entreprise. Il est important de vérifier que l'indice de référence est le dernier connu à la date de la signature. Pour appliquer l'indexation, la formule est la suivante :

• **prix révisé = prix d'origine x nouvel indice / ancien indice**

Structure BT01-Tous corps d'état

Matériel	Travail	Energie	Matériaux	Services	Transport
5,9%	44,9%	1,0%	36,5%	9,3%	2,4%